Affaire Bobst : lâchage du comité central de la FOMH

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1971)**

Heft 163

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1028281

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J.A. Lausanne

Domaine public 163

Domaine public, hebdomadaire

D. comme décision, P. comme prendre. D.P., décision prise. Le journal sera, dès le 1er mars 1972, un hebdomadaire.

L'Association, qui édite le journal, a mis en place les moyens nécessaires pour ce changement de rythme. Réunie à Lausanne, le 20 novembre, elle rassemblait des représentants des groupes de Genève, Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Berne, Jura (avec une antenne valaisanne).

Pourquoi cette décision ?

Elle a été motivée par des raisons à la fois subjectives et objectives.

Tout d'abord, le passage à l'hebdomadaire répond à une volonté politique. Domaine public, certes, continuera à être un journal indépendant même si la majorité de ceux qui le rédigent adhèrent au Parti socialiste. Mais l'action politique au sens large du terme va exiger une présence accrue dans les années qui viennent où au calme plat va succéder un fort tangage économique et social. Il importe donc de pouvoir suivre l'actualité de plus près, première justification.

Le passage à l'hebdomadaire doit signifier aussi un changement de langage. Les collaborateurs ont décidé de tendre à une lisibilité plus grande, de désintellectualiser le journal. Cette volonté-là n'est pas seulement stylistique, elle est politique. En effet, il y a huit ans, lorsque D.P. fut lancé, la vie politique suisse était marquée par une anémie totale de la réflexion intellectuelle. La simple liberté de discussion passait pour du non-conformisme. Certains s'indignaient que l'on osât parler du contenu de la paix du travail, du contenu de la participation socialiste. Depuis, et en raison même d'une absence de réformes telle que nous les réclamions, la fébrilité est devenue générale. Chaque matin, en même temps que les chauffeurs du camion du lait se lèvent les distributeurs d'une littérature qui veut désaliéner, démystifier ou démythifier.

D'où la nécessité, à l'heure de la logorrhée gauchiste, de développer désormais l'analyse politique en termes directs et d'élargir l'audience de Domaine public. Cette simplicité correspond à la simplicité des objectifs; car les réformes sont connues. Aussi bien en ce qui concerne le statut du sol, que le logement, que la sécurité sociale, que l'éducation, que la réforme de l'entreprise privée c'est-à-dire des structures mêmes de la société anonyme, que la défense des libertés individuelles, etc. toutes ces réformes, qui ne sont pas de détail, s'inscrivant dans une perspective politique qui ne peut être que l'approfondissement du socialisme et de la liberté, ne passeront dans les faits qu'à travers un support politique. D.P. hebdomadaire sera, dans la mesure de ses moyens, accrus, ce support.

Dans la même ligne, nous combattrons toute tentative droitière de nier l'existence des problèmes en réduisant au silence ceux qui les posent.

Parce que nous croyons à l'engagement personnel, D.P. restera un journal fait pour l'essentiel par des « amateurs » (on sait le sens que nous donnons à ce terme). Certes une secrétaire permanente assumera les tâches administratives et les tâches de coordination, un journaliste professionnel couvrira une partie de l'actualité, bouclera le journal et collaborera avec les groupes, mais D.P. doit rester le lieu de rencontre de ceux qui à travers un journal et des groupes de discussion veulent prendre des responsabilités politiques.

Dans chaque numéro, nous renseignerons nos lecteurs sur divers aspects de notre projet.

Disons d'emblée que D.P. avec une matière imprimée de quatre pages, sous un autre format, continuera à vivre sans publicité. Cela fait partie de notre conception de l'indépendance.

Le journal vivra donc, comme jusqu'ici, grâce au soutien des lecteurs. Mais qui niera, à l'heure de la concentration accélérée de la grande presse, la raison d'être de notre projet ?

Là encore les choses sont simples.

A nos abonnés

Prochainement vous recevrez comme d'habitude un rappel pour le paiement de vos abonnements. Son prix sera de **Fr. 15.—** pour 20 numéros et vous permettra de recevoir 13 numéros de DP nouvelle formule. Ceux qui désirent dès maintenant soutenir notre action pourront recevoir pour le prix de **Fr. 30.—** l'abonnement complet qui leur permettra de recevoir DP hebdomadaire jusqu'à fin 1972. Une circulaire renseignera chacun sur les modalités de cette action, mais dès maintenant nous vous invitons à renforcer l'influence de DP.

Nous vous signalons aussi la nouvelle adresse de notre administration et de notre rédaction : Saint-Pierre 1, 1003 Lausanne (Tél. 22 69 10).

Affaire Bobst
Lâchage du comité central de la FOMH

Le comité central de la FOMH désavouant son secrétaire romand André Ghelfi, a refusé de recourir au tribunal arbitral prévu par la Convention sur la paix du travail dans l'affaire des licenciements de Bobst. Grave erreur d'appréciation.

La FOMH a subi l'attaque de l'Association patronale qui avait bien choisi son terrain : on sait que la solidarité entre ouvriers suisses et étrangers ne joue pas, que l'entreprise débauche et que personne ne désire s'exposer puisque des licenciements doivent intervenir, peut-être, encore; enfin il s'agit d'une affaire romande.

L'association patronale de surcroît avait fait savoir officieusement qu'elle considérerait comme une rupture sinon de la paix du travail du moins de la bonne qualité des relations syndicat-patronat la volonté de la FOMH d'aller jusqu'au bout.

La FOMH a cédé.

C'est regrettable pour trois raisons.

1° la FOMH accepte de capituler en fonction des avantages offerts à l'adversaire par ce que nous appelons le choix du terrain; elle accepte par là-même d'officialiser ses faiblesses (liaison suisse-étranger, difficulté d'agir en période de crise). Une action, modeste en fin de compte puisqu'il ne s'agissait que de faire jouer les mécanismes conventionnels, aurait prouvé sa volonté de surmonter ces difficultés-là. Son efficacité future aurait passé par ce chemin. Elle a préféré accepter que soient sanctionnées ses faiblesses.

2° la FOMH consent une perte de crédibilité, affaiblit la position d'un de ses secrétaires.

3° la FOMH n'a pas compris la portée de l'offensive Dubois, qui était d'intimidation et qui visait **aussi** toute velléité syndicale de remettre en cause les règles du jeu actuellement admises, par exemple en voulant prendre trop au sérieux le mot « participation ».

Bi-mensuel romand
N° 163 10 décembre 1971 Neuvième année

Rédacteur responsable : Pierre-Antoine Goy
Le numéro : 70 centimes
Abonnement pour 20 numéros :
Pour la Suisse : 15 francs
Pour l'étranger : 20 francs
Changement d'adresse : 50 centimes
Administration, rédaction :
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 22 69 10
Chèque postal 10 - 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A., Renens

Aux articles de ce numéro ont collaboré :

Claude Bossy
Jean-Claude Favez
Louis Gaillard
Jean-Pierre Ghelfi
Marx Lévy
Béatrice Perregaux
Martin Schwartz

Le N° 164 sortira de presse le 21 décembre 1971